Les aspirateurs professionnels et industriels

Accueil / BBI / Produits / Nettoyage

De nouvelles aspirations

Marché stable, les aspirateurs professionnels et industriels restent un équipement complémentaire dont l'utilisateur ne perçoit pas toujours la vraie valeur ajoutée. Permettant de gagner du temps et offrant un vrai confort de travail, l'aspirateur devient néanmoins incontournable avec la montée en puissance des exigences réglementaires dans le monde du travail.



Considérés souvent comme un

équipement complémentaire à celui de l'outillage, un équipement quasiment de confort favorisant la bonne marche de l'atelier ou la remise en état d'un lieu après un chantier, les aspirateurs professionnels et industriels pourraient bien prendre du galon sous l'effet de la poussée des contraintes réglementaires et sociétales dans l'univers du travail (prévention des risques de maladie professionnelle, des rejets toxiques dans l'environnement, des risques d'explosion, maîtrise du produit aspiré avant son élimination, nécessité de laisser un chantier propre, pollution sonore...). De plus en plus spécialisé pour répondre de façon précise aux nouveaux impératifs, l'aspirateur est aujourd'hui en mesure d'apporter pleinement sa contribution à ces nouvelles prises de conscience. La notion de productivité entre également en compte. Un aspirateur doté de caractéristiques adaptées au besoin de son utilisateur est incontestablement une source de gain de temps.

Un marché de renouvellement

Ainsi, les ventes d'aspirateurs professionnels et industriels obéissent à deux mouvements principaux : un marché de renouvellement et un marché de premier équipement, où l'utilisateur est contraint d'opter pour un appareil répondant à des classes de filtration homologuées si son univers professionnel est soumis à de nouvelles obligations réglementaires (voir encadré). Néanmoins, malgré le stimulant réglementaire, ce marché est jugé stable. L'éclosion des nouveaux marchés, souvent des niches, ne réussit visiblement pas à compenser la fermeture des ateliers industriels de l'hexagone ou la baisse des mises en chantier dans le secteur du bâtiment.

Ce marché compte de nombreux acteurs parmi lesquels des spécialistes du nettoyage où l'aspirateur vient en complément d'une gamme souvent très pourvue en nettoyeurs haute-pression et eau chaude, laveuses, etc., des fournisseurs d'outillage pour lesquels il intervient également en complément de gamme et quelques spécialistes de l'aspiration, très pointus, capables de proposer des systèmes d'aspiration sur-mesure et des installations fixes à leurs clients. Ces segments de marché à forte valeur ajoutée ne sont pas abordés dans cet article qui se limite aux appareils mobiles que l'on retrouve dans la fourniture industrielle et chez les négociants en matériaux.

Professionnel et industriel

En volume, les trois quarts des ventes des aspirateurs mobiles sont liés aux modèles dits professionnels. Rappelons que l'aspirateur professionnel s'oriente principalement vers les métiers du bâtiment où il est destiné à suivre l'artisan sur ses chantiers pour des utilisations plus ou moins ponctuelles. Pouvant être soumis à des vols sur les chantiers, confrontés à des conditions d'utilisation parfois rudes et ce d'autant plus qu'ils sont rarement mis en œuvre par le patron luimême, ces appareils restent également sensibles au critère prix. D'où la présence également sur ce créneau d'appareils basiques, y compris des modèles d'entrée de gamme,†les fameux bidons eaux et poussières que†l'on retrouve dans les circuits de bricolage mais qui ne disposent pas des mêmes atouts d'efficacité (qualité de filtration, performance d'aspiration, accessoirisation...) et de longévité que les appareils dont l'usage a été conçu pour répondre aux besoins des professionnels.

En valeur, l'aspirateur industriel dont le coût d'achat est plus élevé reprend de la superbe au point de détenir environ la moitié des ventes. Ce type d'appareil, qui trouve sa place dans les sites de production ou en maintenance industrielle, est lui soumis à un usage plus intensif et à des contraintes techniques qui peuvent être importantes (aspiration de liquides chargés, d'huiles de coupe, etc.). Il s'agit souvent d'appareils à moteur monophasé ou triphasé, ce qui leur permet ainsi de pouvoir travailler en continu.

La contenance, premier critère

La capacité de la cuve fait partie des premiers critères de choix, surtout pour l'aspirateur professionnel, sachant que ce dernier doit être par ailleurs relativement léger pour permettre son déplacement sans encombre dans des véhicules légers. Ces modèles varient ainsi de 15 litres à 70 litres avec un cœur de gamme situé entre 25 et 30 litres utiles. L'aspirateur industriel dispose lui en moyenne d'une plus grande capacité (60 litres utiles) pour éviter de trop fréquentes opérations de vidage, et souvent d'une cuve à basculement. Ce système permet de vider plus facilement des cuves de grande hauteur comme de vérifier leur système de filtration.

Tout dépend également du niveau d'équipement du professionnel. Dispose-t-il de plusieurs aspirateurs ou non ? Ainsi, les cuves de petites contenances se révèlent particulièrement adaptées aux chantiers chez des particuliers mais risquent d'être limitées pour un chantier d'envergure.

Les cuves sont en inox ou en plastique (Abs ou polypropylène). Ces dernières résistant mieux aux chocs et aux coups sont devenues majoritaires mais ont encore du mal à détrôner dans les esprits l'image de qualité induite par les cuves inox.

Débit et dépression

Évidemment, l'autre grand critère de choix est lié à la performance de l'aspirateur, choisie en

fonction de l'usage et de la contenance de la cuve.

La puissance d'aspiration d'un aspirateur dépend essentiellement de deux valeurs : le débit (exprimé en m3 par heure ou en litre/seconde) qui caractérise la quantité d'air aspirée (important notamment lors de grandes longueurs de flexible et pour obtenir un rythme de travail important) et la dépression (en mm de colonne d'eau ou en kilo Pascal) qui traduit la force avec laquelle l'aspirateur peut soulever les poussières ou l'eau. Lorsqu'il s'agit d'aspirer des gravas, l'aspirateur a évidemment besoin de valeurs de débit et de dépression importantes.

Plus la puissance de la motorisation est importante, plus le débit augmente, tandis que la dépression (2 000 à 2 500 mm de colonne d'eau en standard) ne variera quasiment pas. Le débit peut ainsi s'accroître par le biais de plusieurs moteurs placés en parallèle.

Néanmoins, par leur conception nouvelle (moteurs placés l'un au dessus de l'autre), certains aspirateurs réussissent à conserver la même surface d'aspiration mais à augmenter leur dépression (3 600 mm de colonne d'eau), ce qui accroît leur rendement par rapport à un aspirateur bimoteur classique. Sur un chantier, l'utilisateur peut ainsi brancher son aspirateur au rez-de-chaussée et via un flexible de 20 mètres de long aspirer des gravats à l'étage.

Décolmatage intégré

Différents critères entrent ensuite en ligne de compte comme l'accessoirisation et le confort. Pour éviter que l'aspirateur bascule lorsque l'opérateur tire le flexible, le critère de la stabilité est évidemment important, d'où des embases plus larges que l'aspirateur lui-même et des roues offrant une grande maniabilité. De même, pour faciliter la mobilité, la longueur du câble d'alimentation peut dépasser allègrement les 7 mètres. Côté équipements, certains modèles disposent de la fonction injection-extraction pour être capables de venir à bout d'une salissure laissée sur la moquette d'un particulier, d'un variateur de puissance, etc.

Plusieurs tendances semblent s'affirmer. En premier lieu, le système de décolmatage que tendent à intégrer de plus en plus d'appareils. Ce système évite que les poussières fines bouchent le filtre. Par ailleurs, la fonction synchronisation est de plus en plus prisée. Ce dispositif permet de connecter l'outil à une prise présente sur l'aspirateur pour permettre aux deux équipements de fonctionner ensemble et d'aspirer ainsi la poussière immédiatement.

Silence dans le pro

L'attention au niveau sonore tend également à émerger, du moins en ce qui concerne les appareils professionnels. Ce critère devient important pour les artisans qui travaillent chez un particulier ou pour les milieux collectifs (hôtels...). D'où aussi l'option pour des cuves de petites contenances qui exigent une motorisation moins élevée et donc moins bruyante. Aujourd'hui, un aspirateur peut passer sous la barre des 70 dBA (voir moins pour les petits modèles) contre plus de 80 dBA précédemment. L'écart est loin d'être négligeable!

En revanche, cette préoccupation est absente du secteur des aspirateurs industriels et lorsqu'il s'agit d'un aspirateur professionnel utilisé sur un chantier de grande envergure.

Question de classe

La troisième grande évolution concerne, on l'a déjà évoqué, la montée en puissance des classes de filtration : Classe M (poussières fines), Classe L (poussières très fines) et Classe H (poussières

très fines et nocives). Une remarque s'impose toutefois : si un appareil homologué selon une certaine classe de filtration répond à ces exigences pour l'ensemble de sa conception, ce ne sera pas le cas pour un appareil dont seulement le filtre est homologué (voir encadré), appareil qui sera néanmoins de meilleure qualité qu'un aspirateur sans aucune homologation, filtre y compris.

Autre tendance, le développement des appareils homologués Atex qui permettent d'aspirer en toute quiétude dans les atmosphères explosives où ils ne risquent pas de provoquer d'étincelles (silos agricoles, boulangerie, transformation du bois, ateliers de peinture...). Leurs ventes semblent toutefois rester mesurées même s'ils apparaissent dans nombre de gammes où ils concourent également à donner une image de technicité à la marque.

Les appareils Atex sont, il est vrai, souvent des aspirateurs industriels, triphasés, qui nécessitent des moyens financiers importants pour les acquérir et des équipements électriques spécifiques. A noter toutefois que Pharaon a lancé récemment le premier aspirateur professionnel à bénéficier à la fois d'une homologation Classe H et d'une classification Atex, de façon à être capable de répondre aux besoins de polyvalence d'un appareil confronté à des chantiers de nature différente.

Incontournable SAV

Dernier point et non des moindres, le SAV est un critère toujours aussi primordial, surtout dans cet univers où l'appareil est soumis à des usages intensifs ou à des utilisations parfois extrêmes. Certaines marques préconisent d'ailleurs des révisions régulières. Si les aspirateurs sont souvent garantis deux à trois ans par les marques, tout intervenant qui se respecte dans ce secteur doit disposer d'un service de réparation réactif et être en mesure de suivre ses pièces détachées dans le temps. Le but est de retourner l'aspirateur en souffrance dans les meilleurs délais pour ne pas l'immobiliser trop longtemps. C'est d'ailleurs parfois à ce moment -là qu'aux yeux de l'utilisateur, l'aspirateur perd son statut d'outil complémentaire et gagne ses galons d'équipement indispensable.

Agnès Richard

Les classes de filtration

Selon leur utilisation, les aspirateurs mis en œuvre dans l'univers professionnel doivent répondre à différentes normes et réglementations, en raison de la quantité de poussières qu'ils rejettent (bois, plâtre, béton, pierre...). Afin de prévenir les maladies d'origine professionnelle, le législateur définit sous la notion de valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) les concentrations à ne pas dépasser. Ainsi, depuis juillet 2005, la VLEP aux poussières de bois est par exemple limitée par décret à 1 mg/m3 sur une période de huit heures (décret n°2003-1254, article R.231-58 du code du travail). L'utilisation d'un aspirateur homologué classe M, conforme à la norme de classification EN 60335-2-69 est obligatoire.

Il est important de distinguer les appareils homologués selon des classes de filtration de ceux dont seul le filtre a été testé selon une classe donnée :

• Aspirateurs homologués selon des classes de filtration :

Classe L (risque de faible poussières supérieures à 1 mg/m3 comme l'enduit de plâtre),

Classe M (risque moyen de poussières supérieures à 0,1 mg/m3 comme les poussières de bois et métal),

Classe H (risques importants toutes poussières inférieures à 0,1 mg/m3, y compris les poussières cancérigènes et pathogènes comme l'amiante et l'essence de plomb).

• Aspirateurs non homologués, dont seul le filtre a été testé selon les classes de filtration mentionnées : filtre tissu Classe M, filtre cartouche PET Classe M et filtre cartouche Classe H 13. Source : d'après document Sidamo

Poussières de bois : une préoccupation de santé publique

En France, 300 000 travailleurs sont exposés aux poussières de bois, que ce soit en scieries, BTP, construction navale ou fabrication de meubles.

Des pathologies plus ou moins graves sont liées aux dangers de la transformation du bois : parmi les plus sévères, des cancers des cavités nasales et sinusiennes et lésions pulmonaires ; parmi les moins sévères, des irritations de la peau et des muqueuses, pouvant entraîner des allergies. Alors que les poussières de bois représentent la deuxième cause de cancer professionnel reconnue en France, la réglementation relative à ce risque omniprésent est pourtant insuffisamment appliquée dans les entreprises.

L'enjeu, aujourd'hui, est de prendre en compte l'intégralité du risque cancérogène. Elle se situe dans l'évaluation des risques dans un contexte donné, dans les contrôles de la valeur limite d'exposition professionnelle, dans les vérifications des équipements d'aspiration et de recyclage, et enfin, dans la traçabilité des expositions.

Un plan d'actions a été décidé, conjointement entre la CNAMTS, l'INRS, l'OPPBTP, les services de prévention des CRAM et le Ministère de l'Agriculture, afin d'améliorer le respect de règlementation en vigueur. Sensibilisation et information des employeurs et salariés concernés par la problématique, et appui technique ciblé en matière d'évaluation des risques, d'installation et de contrôle des équipements, sont les axes prioritaires engagés. Source : Pharaon